

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté en date du 29 mai 2024, le Maire de Raimbeaucourt a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Raimbeaucourt comprenant une évaluation environnementale.

La personne publique responsable du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme auprès de qui des informations peuvent être demandées est M. Alain MENSION, Maire de Raimbeaucourt. Contact : mairie de Raimbeaucourt : tél : 03.27.80.18.18.

L'enquête publique se déroulera du vendredi 28 juin au mercredi 31 juillet 2024 inclus soit 34 jours consécutifs. La clôture de l'enquête interviendra le 31 juillet 2024 à 17h30.

Par décision n° E24000011/59 en date du 21 février 2024, M. le Président du Tribunal Administratif de Lille a désigné M. Michel AGNES en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. François VINATIER en qualité de commissaire enquêteur suppléant. En raison d'une erreur matérielle, l'enquête publique a été décalée de plusieurs semaines, et M. AGNES n'étant pas disponible à cette période, M. VINATIER est désigné commissaire enquêteur dans le cadre de cette enquête.

Le dossier d'enquête publique (format papier) comprenant l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), une évaluation environnementale stratégique ainsi que le registre d'enquête publique (format papier) à feuillets non mobiles côtés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Raimbeaucourt, siège de l'enquête, place Charles de Gaulle, et consultables par le public, pendant toute la durée de l'enquête publique, aux jours habituels d'ouverture de la mairie (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle) :

- du 28 juin au 31 juillet 2024 : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 12h00 (uniquement les 29/06 et 06/07)

Le dossier d'enquête publique sera également déposé et consultable par le public :

- en mairie aux jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus, sur un poste informatique dédié,
- sur le site Internet de la commune : www.raimbeaucourt.fr
- sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/plu-rambeaucourt>

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

par voie écrite ou orale lors des permanences du commissaire enquêteur en mairie où il recevra le public :

- Vendredi 28 juin de 8h30 à 12h00
 - Samedi 06 juillet de 9h00 à 12h00
 - Mercredi 10 juillet de 14h00 à 17h30
 - Mercredi 31 juillet de 14h00 à 17h30
- par voie écrite sur le registre d'enquête publique (format papier) mis à disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture précisés ci-dessus
 - sous format électronique sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/plu-rambeaucourt> (5 fichiers maximum pour un poids total de 10 Mo, Image (jpg, gif, png), PDF ou Texte (doc, odt, rtf)).
 - par courrier postal à M. le commissaire enquêteur – Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme – Mairie de Raimbeaucourt – Raimbeaucourt – BP 20946 – 59509 DOUAI CEDEX. Les observations et propositions pourront être également remises au commissaire enquêteur par mail à l'adresse : plu-rambeaucourt@mail.registre-numerique.fr.

Les observations et propositions reçues avant le 28 juin 8h30 et après le 31 juillet 17h30 ne pourront être prises en compte. Pour les observations et propositions transmises par courrier postal, le cachet de la poste fera foi.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié dans deux journaux diffusés dans le département 15 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les 8 premiers jours de l'enquête. Le présent avis sera affiché en mairie et au CCAS de Raimbeaucourt, sur les panneaux d'affichage de la commune et sur les sites des OAP, publié sur le site Internet de la commune www.raimbeaucourt.fr et sur le registre dématérialisé <https://www.registre-numerique.fr/plu-rambeaucourt>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais et consultables sur le registre d'enquête (format papier) et sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/plu-rambeaucourt>.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public en mairie de Raimbeaucourt, siège de l'enquête publique, pendant un an ainsi que sur le site Internet de la commune : www.raimbeaucourt.fr et sur le registre dématérialisé <https://www.registre-numerique.fr/plu-rambeaucourt>.

Ces documents sont communicables à toute personne et à ses frais, qui en fait la demande écrite adressée au Maire à l'adresse suivante : Mairie de Raimbeaucourt – Raimbeaucourt – BP 20946 – 59509 DOUAI CEDEX ou par courrier électronique : contact@mairie-rambeaucourt.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'approbation du Conseil municipal au vu du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.